



## TECHNIQUES ET STRATÉGIES JURIDIQUES SPÉCIFIQUES AU MÉTIER DE PHOTOGRAPHE

### PHOTOGRAPHE DE MARIAGE ET DE FAMILLE

*Le droit, que nous le voulions ou non, gère l'ensemble des relations humaines et professionnelles, et la connaissance des bases sur lesquelles votre activité photographique est susceptible de se développer est fondamentale.*


*Comment répondre aux questions de vos clients ou des sujets de vos photographies (photo de rue, photos avec modèle) en terme de droit à l'image ?*

*Comment faire respecter vos droits d'auteur en apportant une information claire à vos clients, ou en réagissant de façon appropriée en cas de contrefaçon ?*

*Cette année, l'Atelier de Charles a axé la formation juridique sur l'activité de photographe de mariage et de famille. Dispensée par Maître Joëlle VERBRUGGE, avocate et photographe, la formation d'une durée de 2 jours apportera la réponse à toutes vos questions, et vous donnera les armes pour répondre aux situations pratiques.*

*La formation proposée vous permettra de limiter les risques dans une matière hautement anxieuse pour tout photographe, à chaque stade de son activité.*

 **Durée** 2 jours - 16 h

 **Public** Artisans photographes  
(en entreprise individuelle, micro-entreprise ou en société)

 **Difficulté** ★☆☆

 **Pré-requis** Aucun.

 **Objectifs** Cette formation a pour objectif de vous apprendre les réflexes fondamentaux en matière légale :

- Quelles sont les erreurs les plus flagrantes à éviter, tous sujets confondus ?

- Comment être attentif aux situations potentiellement conflictuelles et pouvoir déterminer quand il est utile de prendre un conseil ponctuel et ciblé ?

Alliant théorie et pratique, sous la direction d'une avocate qui est également photographe, les notions apprises seront immédiatement illustrées de multiples exemples.

#### **LIEU**

Paris

#### **FORMATEUR**

Joëlle VERBRUGGE

Avocate pratiquant le droit de la photographie.

<http://www.joelle-verbrugge-avocat.com/>  
<https://blog.droit-et-photographie.com/>

#### **DATE**

contactez nous pour connaître la prochaine session :  
[contact@atelier-charles.fr](mailto:contact@atelier-charles.fr)

# PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

## JOUR 1

### > LA PHOTOGRAPHIE DE MARIAGE ET DE FAMILLE SOUS L'ANGLE JURIDIQUE

- > Qu'entend-on par «photographie sociale» ?
- > Quel statut faut-il pour proposer des prestations de photo de mariage / famille ? Principes, risques et sanctions
- > Régimes fiscaux - les fondamentaux - Avantages et inconvénients des choix opérés (Entreprise individuelle - en micro-entreprise ou déclaration contrôlée - société)
- > Comment qualifier «la photographie sociale» juridiquement
- > Conséquences fiscales
- > Les assurances en photographie

- > Les différentes facettes de la relation juridique photographe/client :
  - Les engagements contractuels du photographe
  - La responsabilité du photographe
  - Le photographe et le droit à l'image des clients et des invités (pour le mariage) - principes
  - Impact du RGPD sur les obligations du photographe
  - Le droit d'auteur du photographe (notion de droit d'auteur / conséquences sur la relation contractuelle / réponses à apporter aux clients
  - Questions / Réponses / jeux de rôles
- > L'après-mariage
  - L'éventuel conflit avec les mariés ou la famille (crash de disque dur / clients mécontents des photos / utilisation des photos posant problème au niveau du droit à l'image et/ou du droit d'auteur
  - L'éventuel conflit avec un tiers (contrefaçon et/ou parasitisme)
- > Mise en oeuvre pratique
  - Le contrat du photographe de mariage (commentaire d'un contrat clause par clause)
  - Le contrat du photographe familial (commentaire d'un contrat clause par clause)

## JOUR 2

### > LES NOTIONS DE DROIT À L'IMAGE

- > Notions et panorama législatif
  - Fondamentaux du droit à l'image
  - Philosophie du système (Comparaison avec le droit d'auteur)
- > Le droit à l'image des personnes
  - Les règles applicables selon l'utilisation des images
  - durée et fonctionnement
  - Méthodes permettant de se poser les questions dans le bon ordre et de limiter les risques
  - Exemples concrets (Adultes, enfants, street photography, modèles d'art & mannequins, sportifs, photos de spectacle et de concert, forces de l'ordre ...)

- > Le droit à l'image des biens
  - Principes
  - Méthodes permettant de se poser les questions dans le bon ordre et de limiter les risques
  - Exception de panorama (ou «liberté de panorama» exception et évolution
- > Les autorisations de droit à l'image
  - Notions
  - Pièges à éviter
  - Comment les rédiger ?
    - Les personnes
    - Les biens
  - Qui doit signer ?
  - Précautions à prendre pour la conservation
- > Questions / réponses / jeux de rôles, partages d'expérience ...

## ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE EN FIN DE PARCOURS

Une évaluation des acquis sera proposée en fin de formation. Elle permettra de faire un dernier point sur les compétences acquises et de susciter des questions auxquelles l'avocate pourra vous apporter des éléments de réponse concernant des cas particuliers

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUE D'ENCADREMENT

- > Support de cours écrit
- > Présentation du cours par vidéoprojection

## - L'ATELIER DE CHARLES -

organisme de formation professionnelle - Siret : 818 581 332 00017 - n° d'activité : 44 57 03575 57  
15, rue de Verdun - 57160 Moulins Les Metz - contact@atelier-charles.fr - 06.07.30.72.89.